Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 19/06/2026 - 105275 - 2000 B 19105 - 433 580 016 - ABADENN MULTILINGUE INTERNATIONALE

Abadenn
Votre futur sera Multilingue

°°°°

Greffe du tribunal
des activités économiques de Paris
Acte déposé le

22 JUIN 2026

Sous le N° 105275

PROCES-VERBAL
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 05 JUIN 2026

:-:-:-:-:-:-:-:

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin, l'associé unique de la Société, Madame Michelle PADELLEC, a pris les décisions suivantes conformément à l'article 9 des statuts :

Il est rappelé que l'ordre du jour est le suivant :

- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus au Gérant ;
- affectation du résultat de l'exercice ;
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Première décision
(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus au Gérant)

L'associé unique approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne au Gérant quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

Deuxième décision
(Affectation du résultat de l'exercice)

L'Associé unique décide que le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit -149 €, représentant le résultat, recevra l'affectation suivante :

- Affectation au compte « Report à nouveau » pour -149 euros.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

Troisième résolution
(Pouvoirs pour formalités)

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes aux fins d'accomplir toutes formalités requises par la loi.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

De tout ce que ci-avant, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'associé unique.

Fait à Paris, le 05 juin 2026.

ABADENN MULTILINGUE INTERNATIONALE
149 avenue du MAINE
75014 Paris
Tel 01 42 79 51 48
Siret 433 580 016 00023

Michelle PADELLEC
Associée Unique

EURL ABADENN MULTILINGUE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en **euros**

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise EURL ABADENN MULTILINGUE INTERNATIONAL relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

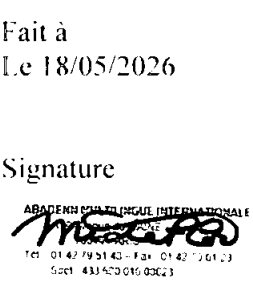
Total du bilan :	**24 862**	euros
Chiffre d'affaires :	**75 687**	euros
Résultat net comptable :	**-149**	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à
Le 18/05/2026

Signature



Bilan Actif

Etat exprimé en euros
Reglement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	4 208	4 208		
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	**4 208**	**4 208**		
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises	13 880		13 880	13 880
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	4 346		4 346	4 587
	Autres créances	4 212		4 212	3 917
	Charges constatées d'avance				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	2 424		2 424	1 363
	Total de l'actif circulant (IV)	**24 862**		**24 862**	**23 748**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**29 070**	**4 208**	**24 862**	**23 748**

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an		
(2) dont créances à moins d'un an	8 558	8 504

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**
Reglement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé)	7 630	7 630
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	763	763
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	894	(164)
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**(149)**	**1 058**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**9 138**	**9 287**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	8 588	8 476
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 759	5 084
	Dettes fiscales et sociales	215	621
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 162	280
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	**15 724**	**14 461**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	**24 862**	**23 748**

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	15 724	14 461
(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros** (Reglement ANC 2022-06)

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	75 687		75 687	90 680
	Montant net du chiffre d'affaires	**75 687**		**75 687**	**90 680**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			1 751	78
	Total des produits d'exploitation			**77 438**	**90 759**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stocks			3 734	2 044
	Autres achats et charges externes (1)			58 660	73 661
	Impôts, taxes et versements assimilés			82	470
	Salaires			6 000	14 000
	Cotisations sociales			9 109	(717)
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			2	243
	Total des charges d'exploitation			**77 587**	**89 701**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**(149)**	**1 058**

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en **euros** Reglement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
		RESULTAT D'EXPLOITATION	(149)	1 058
Opéra. comm.		Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		De participation (2) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2) Autres intérêts et produits assimilés (2) Reprises sur dépréciations et provisions Différences positives de change Produits des cessions d'immobilisations financières Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
		Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES		Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (3) Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
		Total des charges financières		
		RESULTAT FINANCIER		
		RESULTAT COURANT avant impôts	(149)	1 058
		Produits exceptionnels		
		Charges exceptionnelles		
		RESULTAT EXCEPTIONNEL		
		Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		
		Total des produits **Total des charges**	77 438 77 587	90 759 89 701
		BENEFICE OU PERTE	(149)	1 058
		(2) dont produits concernant les entitées liées (3) dont intérêts concernant les entitées liées		

EURL ABADENN MULTILINGUE
75014 PARIS

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires de 75 687 € a baissé en 2025 par rapport à 2024, dont le CA était de 90 680 € alors que 2024 avait augmenté par rapport à 2023 dont le CA était de 87 699 €, pour rectifier l'information erronée dans l'annexe concernant l'exercice de 2024. La marge brute 2025 de 21 861 € a baissé également par rapport à celle de 25 458 € de 2024. Cependant la baisse de la rémunération de l'associée unique permet de réduire le déficit qui est de -149 €.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le CA 2026 des 5 1ers mois qui est de 5 010 € est très inférieur à celui de 2025 qui est de 55 993 €, par contre, le mois de juin s'annonce bien, déjà un montant total de 2 commandes de 5 079 €, espérons qu'il y en aura d'autres. La rémunération de l'associée unique continuera de baisser en fonction du chiffre d'affaires pour éviter un déficit important.
Le projet de vente de la clientèle reste d'actualité, en désaccord avec l'avocate de Sémaphores qui confondait la vente de la société d'ABADENN MULTILINGUE avec la vente de sa clientèle, la vente n'a donc pas abouti. Espérons, grâce à d'autres pistes, concrétiser cette vente qui entraînera la dissolution d'Abadenn Multilingue, une aventure passionnante avec de belles activités durant ces 26 années.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce - article 9 et II)
(Décret n° 83-1020 du 29/11/83 articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2°, 24-3°)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Dans le cadre de la 1ère application des nouvelles règles concernant les actifs, la méthode retenue est la méthode prospective dite simplifiée. Cette méthode s'applique à compter de l'exercice en cours. Le passé n'est pas remis en cause.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Produits à recevoir

(Décret n° 83-1020 du 29/11/83 article 23)

Charges à Payer

(Décret n° 83-1020 du 29/11/83 article 23)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 759 €
Dettes fiscales et sociales	215 €

EURL ABADENN MULTILINGUE
75014 PARIS

ANNEXE

Charges et produits constatés d'avance
(Décret n° 83-1020 du 29/11/83 article 23)

RAS

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

RAS

Engagements financiers
(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-9° et 24-16°)

RAS

Engagements donnés

RAS

Engagements reçus

RAS